

SOCIOLOGIE

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Philippe Coulangeon, Baptiste Coulmont

Coefficient : 2 ; Durée de préparation : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 15 d'exposé et 15 de questions

Type des sujets donnés : documents

Modalités de tirage du sujet : un seul sujet

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun. La calculatrice est autorisée et est fournie par l'École normale supérieure dans la salle de préparation.

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Principe de l'épreuve

Chaque dossier comprenait autour de cinq tableaux statistiques ou graphiques ou textes extraits d'un ou plusieurs articles plus ou moins récents ou d'ouvrages de sociologie. Comme les années précédentes, le dossier était systématiquement précédé d'une note intitulée « Note méthodologique » destinée à apporter aux candidats des précisions sur l'origine et le mode de construction des données statistiques ainsi que la définition de certains termes employés dans les documents.

Les candidats étaient appelés à proposer un commentaire de 15 minutes, suivi d'une discussion de quinze minutes avec le jury, portant tant sur des points de l'exposé à corriger ou à approfondir que sur des aspects importants du dossier absents de l'exposé. Un même dossier était commenté successivement par trois candidats, après avoir été tiré au sort par le premier candidat de chaque série ainsi constituée.

Commentaire du jury

La composition du jury n'a pas changé cette année. Ses commentaires ressembleront à ceux de l'année précédente.

Le nombre de documents composant le dossier a été légèrement réduit (5 plutôt que 6 documents) et, suite à la proposition faite il y a deux ans, des documents iconographiques ou des textes ont été introduits dans une partie des dossiers. La photographie d'une manifestation peut permettre de se faire une idée approximative de la composition des manifestants en donnant accès à des caractéristiques difficilement objectivables (ou simplement en faisant prendre conscience aux candidats que certaines conditions de vie débouchent sur des revendications organisées. Des extraits de textes « classiques » peuvent aider les candidats à concevoir l'ancienneté de la question soulevée.

La plupart du temps les exposés rendent compte correctement des documents proposés. La majorité des candidats cette année maîtrisaient bien les attendus de l'épreuve. Le respect des 15 minutes allouées a été en très grande majorité respecté : quelques rappels à l'ordre ont été néanmoins nécessaires. Le jury n'a rencontré qu'une seule candidate qui semblait ne pas connaître l'épreuve.

Les qualités des bons exposés étant bien connues et présentées dans les rapports des années précédentes, on soulignera ici les principales erreurs et maladroites rencontrées lors de la session 2010.

Les dossiers comportaient des documents statistiques d'origines et de difficultés variées que les candidats étaient systématiquement invités à lire, s'ils ne l'avaient déjà fait dans leurs exposés. On n'attend à ce sujet des candidats qu'ils sélectionnent les informations pertinentes pour le sujet posé, et non qu'ils en fassent une synthèse exhaustive. De ce point de vue, avancer dans l'exposé, et sans le justifier, des arguments contredits par les données est beaucoup plus pénalisant que de laisser de côté des informations secondaires par rapport au sujet. Par exemple, tel candidat qui, invité à plancher sur « les facteurs sociaux de l'insécurité routière », débute son exposé en évoquant une mortalité routière « de plus en plus importante » alors que les documents statistiques disent précisément l'inverse, se met inévitablement en grande difficulté.

Si le plan est souvent bien annoncé, et rappelé au cours de l'exposé, la problématique suivie n'est pas toujours suffisamment soulignée.

Si les auteurs sont souvent cités à bon escient (Elias sur les questions de violence, Becker sur les questions liées à la déviance...), le « bon sens » est souvent absent des données empiriques mobilisées par les candidats. Ainsi « vivre en collectivité » n'est pas synonyme de « vivre dans un immeuble HLM » (surtout quand le graphique associé à cette expression montrait que, après 75 ans, une proportion de plus en plus importante des personnes vivent en collectivité).

Parfois le bon sens ne suffit plus, et il importe de connaître certaines définitions : un « immigré » n'est pas toujours un « étranger », par exemple.

Plus largement, les candidats semblent parfois un peu désarçonnés par les sujets portant sur des objets dont ils n'ont par définition pas une grande expérience personnelle (grève, conflits du travail), dont on s'attendrait cependant à ce qu'ils suscitent un minimum de curiosité de la part de candidats à une épreuve de sciences sociales.

De même les positions normatives doivent être nuancées : la sociologie a-t-elle vraiment pour mandat de faire diminuer le crime ?

L'origine et le type des données utilisées dans les documents doit guider les analyses : données d'opinion ou de pratique obtenues par sondage, données d'origine institutionnelles ou administratives (comme, par exemple, le nombre d'accidents de la route relevés par la police ou la gendarmerie), données écologiques (où l'unité est une commune ou un État)... n'appellent pas les mêmes interprétations.

La possibilité offerte aux candidats de calculer des taux, des rapports de risques... doit être utilisée avec parcimonie : ces calculs, explicités pendant l'exposé, prennent souvent trop de temps, et n'enrichissent pas toujours l'argumentation de manière très convaincante, la conception des sujets étant plutôt guidée par le souci d'éviter aux candidats ce type de manipulation. Rappelons enfin, même si cela peut paraître une évidence, qu'il convient que les candidats évitent l'usage de termes dont ils ne maîtrisent manifestement pas le sens, lors même que rien ne les oblige à s'y aventurer.

S'agissant de l'aspect technique de l'épreuve, les candidats se tendent ainsi souvent à eux-mêmes des pièges qui ne viendraient pas à l'esprit du jury.

Le jury, pour conclure, apprécie les exposés problématisés, qui combinent la lecture formelle des tableaux à une interprétation raisonnée, guidée à la fois par les connaissances livresques des résultats de recherches ou de théories, par un rappel du mode de constitution des données et par ce que l'on peut appeler « le bon sens ». Il est aussi important que les candidats s'imprègnent de l'idée que les données statistiques qui leur sont soumises n'ont généralement pas une vocation purement « illustrative ». Le jury est particulièrement sensible à la capacité des candidats à construire un argument, à esquisser une interprétation à partir des données elles-mêmes. C'est bien souvent la démonstration de cette capacité qui fait la différence entre les candidats.

Liste des sujets

identité et conscience de classe
pratiques culturelles et classes sociales
les familles immigrées et l'école
immigration et travail
les conditions de résidence des immigrés et de leurs descendants
vivre en couple
les consommations de drogue
religion et comportements
les inégalités sociales devant la mort
les facteurs sociaux de l'insécurité routière
la mortalité des militaires